06 72 09 69 52
hello@imi-executive-solutions.com
www.imi-executive-solutions.com

IMMOBILIER

Formation DPE, interdictions de louer et obligations du bailleur – formation continue Alur (2 h 30)

Réf. 748afe5c-2547-4ca1-8597-8e165def4019

Maîtrisez les règles du DPE, les interdictions de location liées aux classes énergétiques et les obligations du bailleur en matière de performance énergétique.

Modalités disponibles

- Distanciel
  Durée: 2 h 30 · Formation à distance
  Lieu: À distance

Objectifs de la formation

- Identifier les classes énergétiques du DPE et leur impact sur la location
- Appliquer les interdictions de louer selon le calendrier réglementaire
- Conseiller le bailleur sur ses obligations en matière de performance énergétique
- Distinguer les travaux de rénovation énergétique éligibles aux aides
- Rédiger une information claire au locataire sur la performance énergétique du logement

Programme détaillé

01 Le diagnostic de performance énergétique et ses conséquences

- Les classes énergétiques du DPE : de A à G
- La lecture du DPE : consommation d'énergie primaire et émissions de gaz à effet de serre
- La durée de validité du DPE et les cas de renouvellement
- Les obligations d'information du bailleur lors de la mise en location

02 Les interdictions de louer et le calendrier réglementaire

- Les seuils de consommation énergétique déclenchant l'interdiction
- Le calendrier d'application progressive des interdictions par classe énergétique
- Les conséquences juridiques pour le bailleur
- Les exceptions et dérogations prévues par la réglementation

03 Conseiller le bailleur sur la rénovation énergétique

- Les travaux de rénovation énergétique prioritaires selon la classe du logement
- Les dispositifs d'accompagnement et d'aide à la rénovation
- La valorisation du bien après amélioration de la performance énergétique
- L'accompagnement du bailleur dans sa stratégie patrimoniale

Compétences acquises

Lecture et interprétation du DPE

Analyser un diagnostic de performance énergétique et en tirer les conséquences pour la location.

Application du calendrier des interdictions

Identifier les logements concernés par les interdictions de louer selon leur classe énergétique et l'échéance applicable.

Conseil en rénovation énergétique

Orienter le bailleur vers les travaux prioritaires et les dispositifs d'aide adaptés à sa situation.

Information du locataire

Rédiger une information claire et complète sur la performance énergétique du logement proposé à la location.

Sécurisation des mandats de gestion

Anticiper les obligations du bailleur pour éviter les contentieux liés à la performance énergétique.

Public et prérequis

Public visé

Agents immobiliers, Gestionnaires locatifs, Administrateurs de biens, Conseillers en gestion de patrimoine immobilier, Négociateurs immobiliers

Prérequis

Être titulaire d'une carte professionnelle ou exercer sous l'autorité d'un titulaire (collaborateur, agent commercial).

Informations pratiques

Durée : 2 h 30

Délai d'accès : 25 jours après la validation de la commande

Tarif : sur devis. Contactez-nous pour obtenir un devis adapté à vos besoins.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formation à distance · Supports pédagogiques · Quiz d'évaluation en fin de formation · Attestation de formation remise à l'issue

Modalités d'évaluation

Quiz d'évaluation des acquis en fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre organisme de formation s'engage à accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap. Notre référente handicap Lorène Travaux est disponible pour étudier avec vous les adaptations pédagogiques, techniques ou logistiques nécessaires avant toute inscription. Contactez-nous : hello@imi-executive-solutions.com ou 06 72 09 69 52.

Votre conseiller en formation

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de formation.

Téléphone : 06 72 09 69 52

E-mail : hello@imi-executive-solutions.com

Organisme de formation

IMI Executive Solutions (IT MANAGEMENT INSTITUTE), 417 rue Saint-Yves, 56580 Crédin. SIRET 98459231100018.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 56 10296 56 auprès du préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Certification Qualiopi : certificat n° 24FOR01684.1 délivré par QUALITIA Certification, valable du 20/08/2024 au 19/08/2027, au titre des actions de formation, des bilans de compétences et des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Fiche de la formation : https://www.imi-executive-solutions.com/formation/immobilier/dpe-interdictions-de-louer-et-obligations-du-bailleur-formation-continue-alur-2-h-30

Programme généré le 20/11/2026.